

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 10 AVRIL 2019

Convocation en date du : 06/04/2018

Date d'affichage de la convocation : 06/04/2018

Date d'affichage du Procès-Verbal : 11/04/2018

L'an deux mille dix neuf, le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

Présents :

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Laurent DUFOUR, Michel POURCELOT, Philippe PROST, Marcel RENON, Stéphane VIAL
Mmes Jacinthe AUJAL, Denise FORESTIER, Estelle GATILLE, Christiane LANCIAUX

Absent-excuse : néant

M. Stéphane VIAL a été élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

1°) Budget primitif 2019 lotissement

Le Maire présente le budget primitif 2019 lotissement de la Commune préparés par la Commission des finances.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte et procède à la signature du budget primitif 2019 lotissement de la Commune ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	224 460,00 €	224 460,00 €
Section d'investissement	184 460,00 €	184 460,00 €

M. Marcel Renon souligne que le dossier concernant la parcelle communale entre le cimetière et le lotissement du Haut de La Garde n'a plus été évoqué. Il serait peut-être opportun de mettre en vente ce terrain d'une superficie de 1 274 m². Le Conseil Municipal donne son accord de principe.

2°) Distributeur automatique de billets

M. le Maire rapporte sa rencontre avec les dirigeants du Crédit Agricole concernant le bâtiment agricole et l'avenir du distributeur.

Le Crédit Agricole souhaite vendre le bâtiment pour un montant de 60 000 €.

Ils ont proposé 2 solutions pour le distributeur automatique de billets :

- laisser le distributeur à son emplacement actuel mais avec des travaux de mise en sécurité pour un montant de 75 000 € T.T.C. et un coût supplémentaire annuel de 16 000 € T.T.C. pour les frais de service. L'accès au local ne pourrait donc se faire que par la cour derrière du bâtiment, or celle-ci semble appartenir à M. Loveiry. Le Crédit Agricole se renseigne sur l'acte notarié pour savoir s'il y a un droit de passage.

- mettre un distributeur dans un autre local comme la bibliothèque : coût des travaux 100 000 € + 16 000 € annuel de frais de service.

M. le Maire indique qu'il a également rencontré la Société Exatec qui plante des distributeurs sans nom d'enseigne avec les mêmes services qu'une banque. Un autre rendez-vous pourrait être pris pour demander une étude plus complète.

3°) Proposition subventions 2019 aux associations

M. le Maire présente les propositions de subventions 2019 préparées par le bureau municipal.

Associations	Subventions 2019
Comité des Fêtes	1 400,00 €
ADMR	1000,00 €
Association Parents-d'élèves du RPI	1 200,00 €
Amicale des Sociétés dompieroises	30,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Dompierre	300,00 €
Les Bonobos	900,00 €
Foot	400,00 €
Jazz campus	150,00 €
Collège Matour	1 000,00 €
Foyer Rural	500,00 €
Bourgogne Solidaire	250,00 €
Peza'carpe	600,00 €
CFA BTP Saône et Loire	20,00 €
CIFA Mercurey : 3 jeunes scolarisés	60,00 €
CFA BTP Ain	20,00 €
Lycée agricole privé Ressins	20,00 €
MFR des 4 Vallées : 1 jeune scolarisé	20,00 €
MFR du Charollais Brionnais : 1 jeune scolarisé	20,00 €
MFR la CLAYETTE : 4 jeunes	80,00 €
ARPA association Roannaise pour l'Apprentissage	20,00 €
TOTAL	7 990,00 €

Le Conseil Municipal,

- valide ces propositions,
- dit que les demandes de subventions pour l'Association Arts, Sites et Tradition de Meulin et de l'Association La Maison des Petits Loups seront étudiées pour le prochain Conseil Municipal,
- charge le Maire d'informer les associations et organismes et de procéder au versement des subventions.

4°) Informations et questions diverses

a) Ligne de trésorerie

M. le Maire fait part des problèmes de trésorerie et indique qu'il conviendrait de contracter une ligne de trésorerie pour permettre le règlement des factures dans l'attente du versement des dotations de l'Etat. Des propositions ont été sollicitées. L'offre du Crédit Mutuel reçue en Mairie propose un taux Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + une marge de 0,60 point.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'offre établie par le Crédit Mutuel, pour financer la Mairie de Dompierre les Ormes.

- confirme la mise en place auprès du Crédit Mutuel d'une ouverture de crédit d'un montant de 100 000 € (cent mille euros) au taux Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,60 point pour une durée de 1 an,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

b°) Eglise de Dompierre

M. Philippe Prost indique qu'il a reçu un devis pour une maîtrise d'œuvre pour l'étude d'une solution technique pour le chauffage de l'église.

Le devis du bureau d'études thermique ECO 4 HOME s'élève à 1 450 € H.T.

Le Conseil Municipal,

- valide le devis du bureau d'études thermique ECO 4 HOME pour un montant de 1 450 € H.T,
- autorise le Maire à signer le bon de commande.

c°) Ecole

M. Serge Desroches rappelle que la subvention versée à l'école a été remplacée par l'achat de matériel. 2 écrans de projections et un vidéoprojecteur seront achetés.

Un courrier pour l'achat de tapis de gym a été transmis par l'école. Cette demande sera étudiée prochainement.

d°) Divers

- Mme Denise Forestier demande qu'un courrier soit envoyé à Mme Pitavy pour l'entretien de ces haies et arbres.
- Il est également demandé de renvoyer un courrier à Mme Millet afin qu'elle enlève sa planche au niveau de sa toiture pour éviter les fientes d'oiseaux qui salissent le trottoir.

e°) Bureau de vote des élections européennes du 26 mai 2019

	26 mai
8 h 00 - 10 h 00	POURCELOT Michel CHARNAY André VIAL Stéphane
10 h 00 - 12 h 00	AUJAL Jacinthe GATILLE Estelle LANCIAUX Christiane
12 h 00 - 14 h 00	PROST Philippe AURAY Pierre DUFOUR Laurent
14 h 00 - 16 h 00	DESROCHES Serge RENON Marcel DARGAUD André
16 h 00 - 18 h 00	POURCELOT Michel BESSON ROGER FORESTIER Denise

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 22 mai 2019 à 20 h 00

Prochain bureau municipal : 15 mai 2019 à 18 h 00

Fin de séance : 21 h 15